Des propositions pour la santé publique :
parole donnée à Christophe Prudhomme

Est-il nécessaire de présenter Christophe Prudhomme (CGT Santé) ? Il était l'invité de la Section Fédérale Nationale des Retraités FSU lors des journées d'automne 2019.L'oeil vif, un grand sourire, la parole nette, il pose un diagnostic précis et tranchant : l'hôpital, la médecine, la santé publique vont mal.Médecin urgentiste à Bobigny, porte-parole de l'Association des Médecins Urgentistes de France (AMUF) il est bien placé pour le constater.

Les causes de la maladie ? D'abord l'étranglement financier. La santé et l'éducation étaient les seuls domaines échappant, au moins partiellement, au privé. Insupportable pour les néolibéraux de l'école de Chicago, dont les idées triomphent après 1980.

En France, elles s'imposent lors du tournant de la rigueur de 1983 et C. Prudhomme pointe la responsabilité de P. Bérégovoy, C. Evin, du conseiller de ce dernier, Kersvadoué, des ordonnances Juppé de 1996.

Le numerus clausus a été catastrophique. Alors qu'annuellement 10 000 médecins partent en retraite on n'en forme que 4000 (la CGT réclame 12 500 formations annuelles) et, de plus, pas les « bons ».

En effet, le profil des malades a changé. Au siècle dernier, patients jeunes, prescription, guérison. A l'heure actuelle, ils sont plus âgés, affligés de polypathologies. Il faut donc des généralistes pour traiter le malade dans sa globalité, or on en forme moins que de spécialistes. Même problème à l'hôpital articulé en services spécialisés qui se renvoient de l'un à l'autre les polypathologies.

C. Prudhomme plaide pour une réforme des études de médecine. Il faut cesser de recruter des « forts en math » mais privilégier la formation en sciences humaines et les qualités relationnelles. Il plaide aussi pour une transformation des conditions d'exercice.

La médecine libérale, dit-il, est fondée sur des principes obsolètes : liberté d'installation et paiement à l'acte. Il préconise donc la création de centres de santé - à bien différencier des maisons de santé qui sont des regroupements de libéraux- où travailleraient des équipes pluridisciplinaires salariées, centres de santé adossés à des hôpitaux locaux , adaptés aux territoires où ils sont implantés.

C. Prudhomme insiste sur cette adaptation aux besoins de chaque territoire et sur la nécessité d'un financement prévisionnel, sur cinq ans par exemple (exemple le régime d'Alsace-Moselle). Tout le contraire de la loi Ma santé 2022 qui poursuit dans la voie de l'exercice libéral et de la double concentration des moyens dans les métropoles et de l'autorité dans les mains des managers, avec l'approbation des pontes qui ont l'oreille des gouvernants.

Ensemble,
FAISONS DÉCOLLER LE RÉFÉRENDUM CONTRE LA PRIVATISATION D'AÉROPORT DE PARIS

Voir à ce sujet sur www.versailles.snes.edu/ rubrique retraités

Comment financer la santé ? Le plus simple c'est le plus efficace : un seul collecteur, un seul payeur, la Sécurité Sociale.

Interrogé sur les EHPAD, l'intervenant rappelle que les résidents y passent, en moyenne, les trois dernières années de leur vie avec de lourdes pathologies. On devrait donc y trouver infirmières et médecins. Donc pas de 5e branche de la Sécu, les EHPAD, c'est du sanitaire. Les établissements privés, hors de prix se multiplient. C'est C. Evin lorsqu'il était ministre de la santé qui a ouvert le marché EHPAD à des multinationales.

Enfin, pour mettre fin aux pénuries récurrentes, il convient de reprendre en main la production de médicaments.

Au total un exposé très clair qui pointe bien les problèmes et les responsabilités.

Sur tous ces points la FSU et le SNES sont d'accord et soutiennent la manifestation annoncée pour le 14 novembre de tous les personnels hospitaliers.

Daniel Tenand

snes Versailles infos

novembre 2019 - n°

Assemblée générale des retraité.es de Versailles
Lundi 2 décembre 2019

Au siège national du SNES-FSU, 46 avenue d'Ivry. **M° Olympiades**

➜ **10h – 12h :** *Quels sont les enjeux pour 2020 et à plus long terme des mesures et des mécanismes budgétaires essentiels de la Loi de Finances et du budget de la Sécurité Sociale ? Décryptage. Quelles revendications leur opposer pour l'action ?* Débat présenté par Marc Veyrat, secrétaire national de la Fédération Générale des Retraité.es de la Fonction Publique (FGR-FP) au titre de Solidaires Finances Publiques

➜ **14h – 16h :** actualité des dossiers propres aux retraité.es, bilan du 21 novembre et perspectives.

Nous ne pourrions terminer sans un pot convivial

ÉDITO Pour défendre des alternatives de progrès : actions

Les politiques publiques menées créent des situations très dégradées pouvant aller jusqu'à l'explosion comme on a pu le voir ou le vivre- récemment à la SNCF.

Au nom d'une fermeté qui se prend pour du courage, le gouvernement reste aveugle et sourd et maintient même sa réforme de l'assurance-chômage, condamnée par toutes les organisations syndicales, qui va précariser davantage encore les chômeurs.

Dans ce climat social où monte aussi la mobilisation contre la réforme des retraites, E. Macron met deux fers au feu : l'un consiste à détourner l'attention par un débat sur l'immigration qui libère des prises de position aux relents nauséabonds. L'annonce d'un durcissement de la politique migratoire va être l'objet d'un autre débat.

L'autre subterfuge consiste à négocier » sur la réforme « des retraites de manière séparée dans l'espoir d'aiguiser les divisions et peut-être à manœuvrer en recul en en reportant l'application à celles et ceux qui entreraient dans l'activité professionnelle en 2025 pour épuiser les opposants.

Le moment n'est donc pas à relâcher la pression contre les régressions et pour d'autres choix.

Parmi d'autres actions, la FSU a apporté son soutien à la mobilisation de l'ensemble du personnel hospitalier le 14 novembre « Sauvons l'hôpital public » (manifestation à 14h Port Royal).

Le Jeudi 21 novembre, le groupe des 9 réunit à Paris des délégations départementales de retraité.es pour tirer le bilan des mobilisations sur les revendications défendues et réfléchir aux moyens d'action.

Deux thèmes de débat, sur le pouvoir d'achat et sur la santé, seront proposés. Un manifeste sera ensuite présenté et soumis au vote des délégué.es pour être adressé à Agnès Buzyn et Gérald Darmanin.

Enfin, le vent de la colère se lève le Jeudi 5 décembre contre la réforme des retraites. Cette première journée d'action interprofessionnelle CGT, FO, FSU, Solidaires, FIDEL, MNL,UNL,UNEF contre le double objectif de réduire les pensions et de repousser l'âge de la retraite doit déjà peser face au pouvoir qui en guette l'ampleur. Les modalités de la poursuite de l'action sont à l'ordre du jour pour les organisations signataires. La reconduction de la grève est annoncée à la RATP voire à la SNCF.

7 organisations de retraité.es sur les 9 du groupe constitué appellent les retraité.es à se mobiliser le 5 décembre**.** Les retraité.es sont en effet concerné.es par cette lutte par solidarité avec les salarié.es mais aussi par la politique de baisse généralisée du niveau des pensions, le maintien de la revalorisation des pensions sur l'inflation dont ils mesurent les effets aujourd'hui et la remise en cause des pensions de réversion. L'appel est disponible (www.versailles.snes.edu/ rubrique retraités).

Dans un calendrier contraint par la coupure des vacances et les congrès départementaux de la FSU et dense en mobilisations, nous avons bien conscience de l'effort demandé. Mais informer, débattre, se rassembler, être en grand nombre dans la rue sont autant de formes de résistance nécessaires.

Martine Beaulu-Barlier 6/11/2019

Sommaire

1) Éditorial page 1
2) des propositions pour la santé publique

U. F.S.U.

SNES Versailles Infos
N° de Commission Paritaire 1122S05547 – N° ISSN 1291-5246 – Hebdomadaire – Prix de vente 2 euros.
Abonnement 12 euros – Édité par section académique du SNES de Versailles (Syndicat National des Enseignements du Second degré) 3, rue Guy de Gouyon du Verger – 94112 Arcueil CEDEX - Tél : 01.41.24.80 56
Directrice de publication Marie Chardonnet – Imprimé par l'imprimerie spéciale du SNES.